



HAL
open science

Le bonheur est-il dans le champ? Initiatives locales et soutenables dans l'agri-alimentaire urbain et périurbain: émergence d'un travail institutionnel de redéfinition des espaces

Flore Tissone, Solange Hernandez, Emmanuelle Moustier

► To cite this version:

Flore Tissone, Solange Hernandez, Emmanuelle Moustier. Le bonheur est-il dans le champ? Initiatives locales et soutenables dans l'agri-alimentaire urbain et périurbain: émergence d'un travail institutionnel de redéfinition des espaces. *Gestion et management public* [2012-..], 2020, Volume7/n°4 (2), pp.27 - 50. 10.3917/gmp.074.0027 . hal-03602561

HAL Id: hal-03602561

<https://hal.science/hal-03602561>

Submitted on 9 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE BONHEUR EST-IL DANS LE CHAMP ? INITIATIVES LOCALES ET
SOUTENABLES DANS L'AGRI-ALIMENTAIRE URBAIN ET PÉRIURBAIN :
ÉMERGENCE D'UN TRAVAIL INSTITUTIONNEL DE REDÉFINITION DES
ESPACES

[Flore Tissone](#), [Solange Hernandez](#), [Emmanuelle Moustier](#)

AIRMAP | « [Gestion et management public](#) »

2019/2 Volume 7 / n° 4 | pages 27 à 50

ISSN 2116-8865

DOI 10.3917/gmp.074.0027

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-gestion-et-management-public-2019-2-page-27.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour AIRMAP .

© AIRMAP . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le bonheur est-il dans le champ ?

Initiatives locales et soutenables dans l'agri-alimentaire urbain et périurbain : émergence d'un travail institutionnel de redéfinition des espaces

Escape from the global field? Local and sustainable initiatives in the urban and peri-urban agri-food field: emergence of an institutional work reframing places

Flore TISSONE

Doctorante en Sciences de Gestion - Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale
21, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - flore.tissone@univ-amu.fr

Solange HERNANDEZ

Professeure en Sciences de Gestion

Emmanuelle MOUSTIER

MCF en Sciences Économiques

RÉSUMÉ

Le système alimentaire qui prévaut actuellement est insoutenable, pourvoyeur d'externalités négatives et d'inégalités. Face à ce constat, somme toute alarmant, des acteurs relevant de différentes sphères (publique, privée, société civile, académique) s'organisent pour encourager la transition vers des systèmes alimentaires territoriaux soutenables, responsables et inclusifs. Afin de mieux comprendre la manière dont ces acteurs s'y prennent, nous souhaitons comprendre en quoi le travail institutionnel en cours au sein du champ de l'agriculture et de l'alimentation entraîne-t-il une redéfinition des frontières, des pratiques, et des espaces d'intervention ? Notre méthodologie exploratoire est constituée d'une étude de cas multiple dans le cadre du projet européen MADRE (Métropole et Agriculture Durable pour des Relations équitables) menée dans six territoires Nord-Méditerranéens. Nos résultats montrent un foisonnement d'innovations soutenables, là où la sphère publique est considérée comme relativement passive. Le champ institutionnel de l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) s'étend par la mise en valeur de ses aspects multifonctionnels et la conquête

de nouveaux espaces de développement. Nous observons également une transformation des chaînes de valeurs alimentaires en zone urbaine et périurbaine sous l'effet de la création d'autres chaînes d'activités de soutien et d'influence. Cette dernière, qui émane principalement d'acteurs habituellement externes au champ institutionnel, vise à minimiser les externalités négatives et à intégrer plus de durabilité dans les pratiques. De plus, des boucles de valeur alimentaires, soutenables et locales voient parfois le jour dans ce cadre. En outre, les innovations ont souvent comme moteur la volonté de dépasser des contraintes qui se transforment en opportunités, rappelant les travaux sur les innovations durables et frugales (Le Bas, 2017). Le rôle des acteurs est primordial face aux contraintes qu'ils rencontrent. Dans ce cadre, le choix du collectif, la modération dans la gestion des ressources, tout comme la redynamisation de pratiques ancestrales sont vectrices de pratiques innovantes et soutenables.

Mots-clés

Systèmes alimentaires territoriaux durables, Agriculture urbaine et périurbaine, Travail institutionnel, Rétro-innovation, Boucles de valeur alimentaire

ABSTRACT

The current prevailing food system is unsustainable, providing negative externalities and inequalities. In the face of this alarming situation, actors from different spheres (whether public, private, civil society or academia) are organizing themselves to encourage the transition towards sustainable, responsible and inclusive local food systems. In order to better understand how these actors do this, we want to understand how the ongoing institutional work in the field of food and agriculture is leading to a reframing of borders, practices, and spaces of intervention? Our exploratory methodology consists of a multiple case study conducted in six North Mediterranean territories within the framework of the European project MADRE (Metropolitan Agriculture for Developing an Innovative, sustainable and Responsible Economy). Our results show a proliferation of sustainable innovations, where the public sphere is considered relatively passive. The institutional field of urban and peri-urban agriculture (AUP) is extending through the enhancement of its multifunctional aspects and the conquest of new

development places. We are also seeing a transformation of food value chains in urban and peri-urban areas as a result of the creation of a chain of support and influence activities. The latter, which mainly comes from actors usually external to the institutional field, aims to minimise negative externalities and integrate more sustainability into practices. In addition, sustainable and local food value loops are sometimes created in this context. In addition, innovations are often driven by a desire to overcome constraints that turn into opportunities, recalling the work on sustainable and frugal innovations (Le Bas, 2017). The role of the actors is essential in the face of the constraints they face. In this context, the choice of the collective, moderation and sobriety in the management of resources, as well as the revitalisation of ancestral practices are vectors of innovative and sustainable practices.

Key-words

Local and sustainable food system, Urban and periurban agriculture, Institutional work, Retro-innovation, Food value loops

INTRODUCTION

L'évolution démographique mondiale et celle des niveaux de vie constituent des défis pour le système alimentaire de demain, d'autant que celui qui prévaut actuellement est insoutenable, pourvoyeur d'externalités négatives et d'inégalités. Le modèle alimentaire mondial se caractérise par une double tendance qu'il s'agit d'interroger.

Du côté de l'offre, ce ne sont pas les capacités qui sont à remettre en question mais plutôt les pratiques et l'allocation de la production, « *d'autant que 30 % de la production alimentaire mondiale n'est pas consommée mais gaspillée* » (Nahapétian, 2017 : p. 7). L'impact environnemental du secteur est préoccupant, représentant « *en effet un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine* » (op. cit.).

En matière sociale, il existe aussi des externalités négatives majeures du système actuel. En France, par exemple, les agriculteurs sont depuis plusieurs années, la catégorie socio-professionnelle la plus menacée par le risque de suicide¹ (taux supérieur de 20 % au reste de la population). Quant aux agriculteurs des pays du Sud, ils sont plongés dans une situation de déficit alimentaire et font face à la concurrence des exportations des pays du Nord à bas prix. Ces dernières sont l'objet de pratiques de dumping, leur prix de vente se situant régulièrement en dessous de leurs coûts réels de production grâce aux subventions publiques. Les pays méditerranéens sont particulièrement concernés par la question des aides publiques, à travers la Politique Agricole Commune (PAC) et sa réforme programmée pour la période 2021-2027.

D'un point de vue économique enfin, le modèle alimentaire actuel impose une double vulnérabilité, les prix

¹ Rapport de l'agence nationale de santé publique du 5 octobre 2016.

des biens étant extrêmement volatiles sur les marchés mondiaux. Et, cette volatilité est accentuée du fait des liens d'interdépendance de plus en plus resserrés entre les marchés financiers (dont celui de l'énergie). La crise de 2008 en est d'ailleurs une parfaite illustration.

Du côté de la demande, plusieurs tendances sont à observer qui peuvent être regroupées au sein d'un même enjeu fondamental, celui de la sécurité alimentaire². Le bilan du système alimentaire mondial en matière de sécurité alimentaire demeure clivé. Les progrès sont très inégaux entre les différents pays du monde et à l'intérieur de chacun d'entre eux. La généralisation des systèmes orientés à l'exportation a réduit la diversité de la production agricole et alimentaire mais aussi celle des systèmes de distribution, conduisant à la disparition des systèmes locaux au bénéfice de chaînes d'approvisionnement et de distribution mondialisées. De plus, les habitudes alimentaires se sont transformées. Nous observons notamment une uniformisation mondiale des modes de consommation ayant des répercussions sanitaires préoccupantes. Cette transition nutritionnelle s'accompagne en outre d'un creusement des inégalités de revenus (Piketty, 2013), conduisant à des inégalités d'accès aux biens alimentaires, de qualité de surcroît. En parallèle, la multiplication des supermarchés à l'échelle mondiale, accroît la demande pour les produits ultra-transformés et suremballés, dont l'impact sanitaire et environnemental est à déplorer. Le rapport de 2015 publié par le Réseau Action Climat est éloquent sur ce point, nos modes alimentaires ne sont pas durables, que ce soit au niveau individuel, local ou global.

Pourtant, face à ce constat, somme toute alarmant, des acteurs relevant de la sphère publique comme privée s'organisent. Membres de la société civile (associations de consommateurs, jardins communautaires, ONG, etc.), acteurs privés (agriculteurs, entreprises, associations professionnelles, etc.), du monde académique (universitaires et chercheurs, centres d'études techniques, etc.) ou autorités publiques (et apparentés), ils agissent pour encourager la transition vers

des systèmes alimentaires durables, responsables et inclusifs³. L'objectif est de tendre vers un équilibre délicat entre « *un système alimentaire de solidarité mondiale* » et un système de proximité, grâce à « *une (re)territorialisation du fait alimentaire* » (Bonnefoy et Brand, 2014 ; Rastoin, 2015). À cet effet, 144 collectivités mondiales ont signé le pacte de Milan en octobre 2015 et se sont engagées à créer des Systèmes Alimentaires Territoriaux Durables (SATD)⁴.

Dans ces derniers, il ne s'agit pas d'opposer les agricultures, ni les territoires. En effet, la production urbaine et périurbaine complète la production agricole rurale. La question de la structuration des SATD et de l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est alors cruciale permettant, entre autres, de reterritorialiser les activités et de (re)créer du lien social et cognitif entre la production et la consommation. Pour y parvenir, les acteurs imaginent et expérimentent des pratiques managériales innovantes dans tous les maillons des chaînes de valeur alimentaires, composées des activités de production, de transformation, de commercialisation (logistique et distribution), de consommation, gestion des déchets comprise. Se dessine ainsi en filigrane un objectif de circularité dans les processus à l'œuvre (Arnsperger et Bourg, 2016).

La transformation des systèmes alimentaires est donc au cœur de ce travail. Un système alimentaire étant composé de chaînes alimentaires, nous nous intéressons aux innovations qui se développent au sein et autour de ces dernières. Notons toutefois que l'innovation, pourtant largement mobilisée dans les travaux de recherche, est une notion complexe. Baregheh *et al.* dénombrèrent en 2009 plus de 60 définitions dans différentes disciplines allant de l'économie au management. Ainsi la construction d'une définition universelle de l'innovation est-elle rendue difficile du fait de la diversité des courants qui s'en sont emparé (Baregheh *et al.*, 2009) et des socles idéologiques sur lesquels ils reposent. Toutefois, des caractéristiques communes ont pu être dégagées par ces auteurs concernant, entre autres, leur *nature* (nouveau, amélioration,

² « *La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* », (FAO, 1996).

³ D'après le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA), un système alimentaire durable est un système « *qui garantit à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures* », (HLPE, 2014).

⁴ Le pacte de Milan regroupe aujourd'hui plus de 180 villes (mars 2019).

changement), leur *type* (produit, service, procédé, technique), leur *moyen* (technologie, idée, invention, créativité, marché), leur *finalité* (succès, différenciation, compétitivité), etc. (Baregheh *et al.*, 2009).

De plus, l'innovation est une notion évolutive. Très centrées à l'origine autour des innovations technologiques, les innovations non-technologiques font l'objet d'une attention croissante en intégrant les innovations commerciales ou organisationnelles : « *une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* » (OCDE, 2005).

Plus récemment, au regard des enjeux écologiques, nous observons à nouveau un infléchissement de cette notion. Si les objectifs initiaux de l'innovation tournent autour de la création d'avantages compétitifs pour maintenir l'emploi et la croissance, ceux-ci ne s'y limitent plus. L'atténuation et l'adaptation aux changements écologiques et climatiques, notamment par la réduction de la pression sur les ressources naturelles, deviennent de nouvelles finalités assignées aux innovations. Dans cette perspective, notre recherche est centrée sur les innovations responsables et soutenables, en rupture avec les déterminants classiques et les modèles d'innovations précédents (Le Bas, 2017). Celles-ci sont à la fois ancrées dans les choix d'évolution comportementale des populations locales et intègrent des enjeux environnementaux et sociaux (Le Bas, 2017 ; Gupta, 2010). Les innovations soutenables doivent aussi se prémunir des effets rebonds sur les ressources naturelles pour être considérées comme telles.

Cette étude vise à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les milieux urbains et périurbains de six métropoles nord-méditerranéennes au sein et autour des chaînes de valeur alimentaires. **Notre analyse s'articule autour de la notion de travail institutionnel en cours au sein du champ de l'agriculture et de l'alimentation. Y observe-t-on un tel travail institutionnel de la part de ses acteurs ? Cela entraîne-t-il une redéfinition des frontières, des pratiques et des espaces d'intervention ?** Nous mobilisons ici cette notion dans un champ de recherche en pleine expansion, les Systèmes Alimentaires Territoriaux Durables (SATD) et l'agriculture urbaine

et périurbaine (AUP), dont nous aspirons à améliorer les connaissances conceptuelles et pratiques.

Pour ce faire, nous mobilisons les travaux de Zietsma et Lawrence (2010) sur le rôle du « Boundary work » (travail de redéfinition des frontières) et du « Practice work » (travail de redéfinition des pratiques) dans l'évolution des champs institutionnels, dans une première partie. Ensuite, la méthodologie est expliquée. Nous avons mené une étude de cas multiple et plurinationale des initiatives dans six territoires nord-méditerranéens. Un codage émergent des données collectées a été opéré. Dans un troisième temps, nous présentons les résultats de cette recherche : un foisonnement d'innovations soutenables qui intègrent les contraintes rencontrées ainsi qu'une transformation des chaînes de valeurs alimentaires en zone urbaine et périurbaine sous l'effet de la création d'autres chaînes d'activités de soutien et d'influence. Enfin, nous interprétons ces résultats et dressons les conclusions de cet article : des précisions et modulations quant aux capacités de transgression, création et mise en réseaux des acteurs, ainsi qu'un élargissement du spectre du travail institutionnel en y ajoutant une troisième dimension : celle du travail de redéfinition des espaces (place work).

1. L'AGRI-ALIMENTAIRE, un champ institutionnel en mouvement

Nous abordons ici l'agri-alimentaire comme un champ institutionnel⁵, en prêtant une attention particulière aux actions intentionnelles des acteurs ou des groupes d'acteurs en lien avec l'Agriculture Urbaine et Périurbaine (AUP) visant à agir sur lui, que ce soit du point de vue de ses frontières ou des pratiques qui y ont cours (Zietsma et Lawrence, 2010). Cela permet d'observer les innovations en matière de pratiques et d'outils de gestion déployés par des organisations ou des individus intervenant localement dans le champ.

1.1. Agriculture et alimentation, nouveau terrain d'action des acteurs publics locaux

Le croisement des champs de l'agriculture et de l'alimentation est particulièrement propice à l'observation des innovations, quelle que soit la nature de ces dernières. En effet, à l'instar de Lardon et Loudiyi (2014 : p. 3), nombre de chercheurs ont analysé que des « *processus de transformation sont en cours autour des systèmes agricoles et alimentaires et de la reconfiguration de leurs liens aux territoires* ». Des acteurs, de plus en plus nombreux et hétérogènes, développent des activités visant une meilleure intégration des dynamiques urbaines, agricoles et des enjeux alimentaires locaux.

Dans ce cadre, les organisations publiques, nationales ou locales, et les managers des territoires, peuvent avoir un rôle à jouer dans cette dynamique (Capt *et al.*, 2014 : p. 4).

Pourtant, traditionnellement, les collectivités territoriales et autres acteurs publics locaux sont peu impliqués dans l'agriculture, notamment en France. La décentralisation au début des années 1980 n'a pas radicalement changé la donne. L'agriculture est restée pendant longtemps l'apanage des politiques nationales ou européennes. Et la production alimentaire modernisée et intensive se faisait en zones rurales, loin des plus grandes agglomérations. L'essor de l'intérêt des autorités locales pour cette thématique s'observe seulement

à partir, notamment, de l'émergence et du développement d'une agriculture dite alternative, souvent urbaine ou périurbaine⁶. Dès lors, certaines d'entre elles choisissent de mener des politiques volontaristes en la matière, parfois en lien avec des objectifs quantitatifs ou qualitatifs alimentaires (Blanc, 2013 ; Minvielle *et al.*, 2011 ; Peltier, 2010 ; Jarrige *et al.*, 2006).

Malgré leur multiplication récente, les projets en matière d'agriculture et d'alimentation locales (ou relocalisées) peuvent encore être considérés comme innovants dans de nombreux territoires. Cette dimension novatrice s'illustre d'ailleurs souvent à la fois par l'initiative elle-même comme par la configuration d'acteurs qui y participent.

En effet, la répartition traditionnelle des rôles en matière d'agriculture et d'alimentation se brouille. Des collectivités territoriales interviennent en matière agri-alimentaire, hors de leurs compétences. Des consommateurs participent à la production et à la commercialisation agricole (logique de type jardins collectifs, AMAP, supermarchés collectifs, etc.). Des agriculteurs se « convertissent » à l'agriculture biologique, certains en rupture avec le modèle dominant le font en dehors du système, d'autres associent à leur démarche individualiste de recherche de profit des préoccupations publiques de défense de l'intérêt général (préservation de l'environnement, protection de la biodiversité, externalités positives sur la santé des consommateurs et des riverains, etc.).

De fait, de nouveaux acteurs (agriculteurs dits alternatifs, néo-agriculteurs, agriculteurs urbains, associations de producteurs et/ou de consommateurs, collectivités locales, etc.) apparaissent sur la scène, elle-même renouvelée (agriculture urbaine et périurbaine, agriculture biologique, agroécologie, agro-sylvo-pastoralisme, circuits courts et de proximité, restaurants et magasins locavores, etc.). Cela crée des initiatives originales, qui génèrent elles-mêmes des pratiques innovantes, ne serait-ce que parce qu'elles sont inhabituelles pour le groupe d'acteurs qui s'en emparent.

Ces actions locales mobilisent les pratiques et les outils du management territorial (Hernandez, 2018). Les plus fréquemment mobilisés associent les parties prenantes de l'agriculture et de l'alimentation territoriales, caractérisées par leur très grande diversité. Les managers des

⁵ Ou comme un « meta-champ » institutionnel comprenant celui de l'agriculture et celui de l'alimentation actuellement en cours de rapprochement.

⁶ Nombre de projets alternatifs se montent en milieu rural mais ne sont pas l'objet d'étude de cet article.

territoires utilisent ici essentiellement les outils de gestion de l'interface avec l'environnement qui visent principalement à surveiller l'environnement et interagir avec les parties prenantes externes (Hernandez, 2017) : partenariats, réseaux, gestion de projet, concertation, participation, forums, réunions d'information, formations notamment.

Le foisonnement des projets observés révèle une évolution notable du champ agricole. Celui-ci, de plus en plus en lien avec les questions d'alimentation, connaît des crises, des contestations et des transformations, sous la pression et l'impulsion de groupes d'acteurs locaux notamment. Les frontières entre des acteurs aux finalités et pratiques jusque-là tranchées deviennent poreuses (Samak, 2012). Toutefois, le volontarisme des acteurs se confronte à une certaine inertie institutionnelle.

1.2. Travail institutionnel des acteurs de l'AUP pour une évolution des frontières et des pratiques

Comment caractériser cette confrontation ? Comment appréhender cette situation et sa dynamique ? En faisant appel aux travaux de Zietsma et Lawrence (2010). Ces derniers ont précisé le « travail institutionnel » développé dans la théorie néo-institutionnelle, soit les efforts des acteurs ou des groupes d'acteurs pour faire évoluer les champs institutionnels⁷. Ils ont mis en évidence les efforts des groupes d'acteurs pour agir sur les frontières et les pratiques d'un champ institutionnel, celui de l'industrie forestière au Canada, en vue de créer, maintenir ou détruire cette institution.

Dans un champ institutionnel considéré comme stable, les frontières marquent une distinction nette entre des personnes et des groupes, et délimitent un ensemble de pratiques (Zietsma et Lawrence, 2010 : p. 191). Dans ce cadre, les pratiques renvoient, quant à elles, à « *des routines partagées [...], s'appuyant sur des formes et des activités reconnues et légitimes [...] et qui guident les comportements par rapport à une situation [...]* » (Zietsma et Lawrence, 2010 : p. 192). Ainsi les efforts des acteurs pour agir sur-le-champ peuvent-ils être de deux ordres : porter sur les frontières du champ ou sur les pratiques des acteurs qui s'y inscrivent (Zietsma et Lawrence, 2010 : p. 194) (cf. Figure 1).

Dans le premier cas, le travail de redéfinition des frontières (boundary work) consiste pour les acteurs à essayer d'établir, d'étendre, de renforcer ou de déstabiliser des frontières autour d'un champ institutionnel. Dans le second cas, le travail de redéfinition des pratiques (practice work) vise, à l'initiative encore d'acteurs, à modifier le caractère légitime de certaines pratiques et à en créer de nouvelles.

Les liens entre frontières et pratiques sont intenses et marquent l'interdépendance de ces deux éléments. En effet, si les frontières délimitent les pratiques légitimes et envisageables dans un champ institutionnel, les pratiques soutiennent les frontières, en marquant la différence entre ceux qui agissent comme *on doit* le faire dans le champ et les autres (Zietsma et Lawrence, 2010 : p. 196).

Par conséquent, tout travail de déstabilisation sur un de ces éléments (frontières ou pratiques) fragilise l'autre, créant des cycles d'évolution institutionnels marqués par quatre étapes (stabilité, conflit, changement/innovation institutionnelle et re-stabilisation).

Ce travail de déstabilisation s'effectue lorsque les acteurs exercent successivement leurs capacités de transgression, de création puis de mise en réseau. Ils sont ainsi susceptibles de compromettre les frontières du champ, de rendre des pratiques illégitimes et (ou) de créer de nouvelles pratiques (Zietsma et Lawrence, 2010). Dans cette approche, le rôle des groupes d'acteurs dans le changement institutionnel est déterminant.

Or, dans le champ de l'agri-alimentaire, ces capacités tendent à se développer. Ainsi les pratiques agricoles alternatives semblent-elles transgressives par nature et les frontières du champ agri-alimentaire bien instables. Les acteurs créent de nouvelles formes et structures dans tous les maillons des chaînes alimentaires.

Ce champ est marqué par les innovations et un travail institutionnel est actuellement opéré par des acteurs. Pour cette raison notamment, nous avons choisi d'observer, étudier et mieux comprendre les initiatives agri-alimentaires urbaines et périurbaines. Six métropoles du nord de la Méditerranée ont été sélectionnées et leurs acteurs observées et interrogées (autorités publiques et apparentés, société civile, acteurs privés et monde académique).

⁷ Ces travaux s'inscrivent dans la perspective de l'article de Lawrence et Suddaby (2006) qui a contribué, parmi d'autres, à élargir les perspectives de l'approche néo-institutionnelle au-delà de sa dimension sociologique (isomorphisme), pendant longtemps dominante.

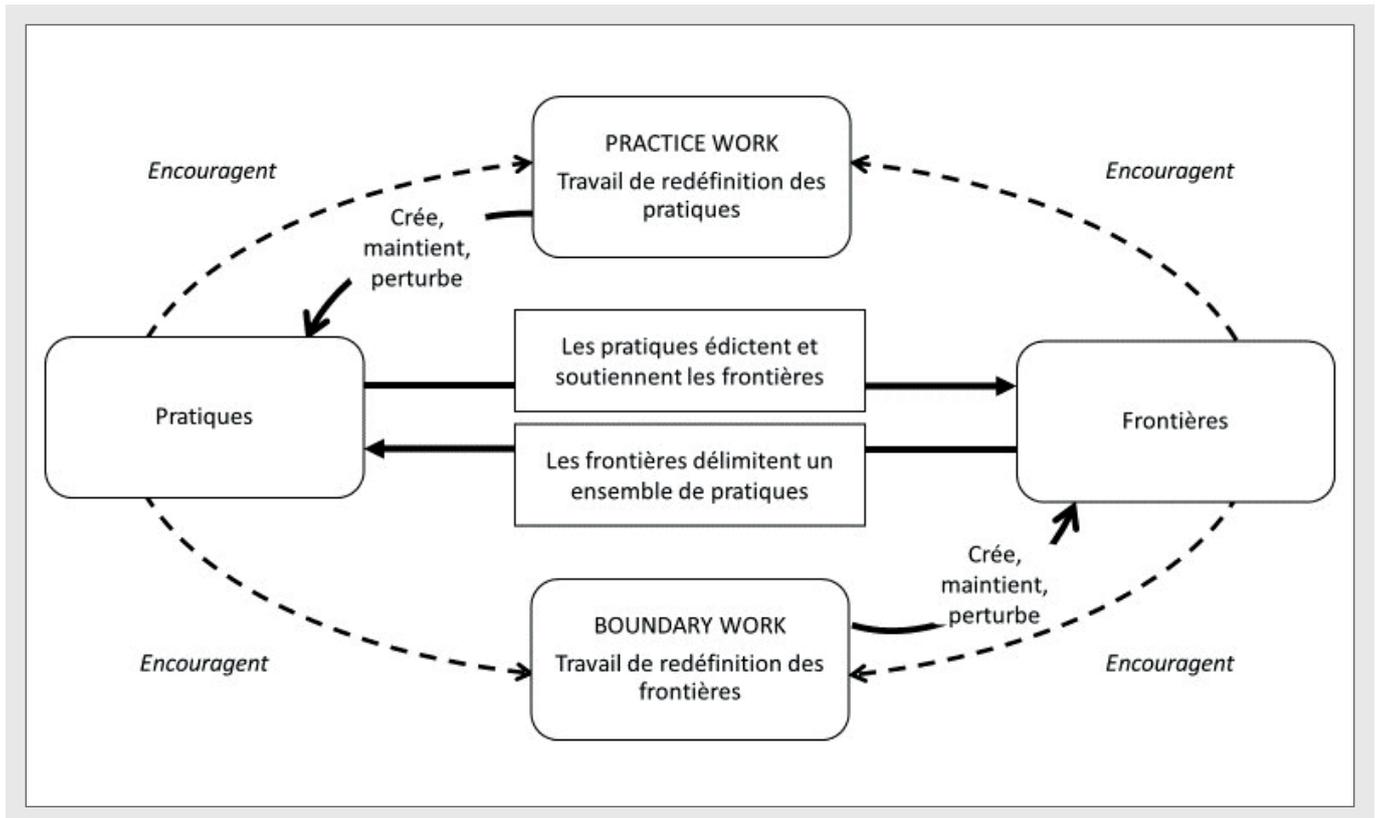


Figure 1 – Les relations récursives entre les frontières, les pratiques, et leur travail de redéfinition respectif

Source : D'après Zietsma et Lawrence, 2010 : p. 196 (traduction libre)

2. MÉTHODOLOGIE EXPLORATOIRE

appliquée au projet européen
« Métropole et Agriculture Durable
pour des Relations équitables » (MADRE)

Détaillons à présent la méthodologie mise en œuvre pour réaliser cette recherche. Pour cela, nous présentons d'abord le projet MADRE, son objet, ses participants, son déroulement et les six territoires métropolitains engagés dans la démarche. Ensuite, nous exposons les techniques de collecte et de traitement des données mobilisées.

2.1. Présentation du projet MADRE et des six territoires métropolitains étudiés

Cette recherche comprenant une étude de cas multiples et plurinationale est conduite de manière indépendante et non financée dans le cadre du projet européen

MADRE (financement européen INTERREG-MED). Débuté en février 2017 et d'une durée de 18 mois, il a deux objectifs principaux. Le premier consiste à accompagner le changement de pratiques de production, de consommation et d'approvisionnement des métropoles, en renforçant notamment les capacités d'innovation des acteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). Le second vise à impulser une dynamique de coopération territoriale et transnationale ayant pour ambition d'aboutir à une mise en réseau pérenne des acteurs des différentes aires métropolitaines. La création d'un réseau méditerranéen et d'une plateforme web sur l'agriculture urbaine et périurbaine « Agri-MADRE » est ainsi envisagée. Les territoires sélectionnés sont présentés dans la Figure 2 (d'ouest en est).

Autour du chef de file qu'est l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM, Marseille), sont rassemblés les différents responsables des groupes de travail métropolitains pour chaque métropole (cf. colonne b de la figure 2). En outre, plusieurs dizaines de partenaires locaux issus de chaque territoire sont impliqués dans le projet. Chacun est associé à l'une

des quatre catégories d'acteurs retenus par MADRE : les autorités publiques (et apparentés), la société civile, les acteurs privés et le monde académique.

Ce projet européen s'est déroulé en deux phases. D'abord, des rencontres métropolitaines ont été organisées par chaque territoire au sein des groupes de travail métropolitains. Puis, des rencontres internationales (appelées « groupes de travail transnationaux thématiques (GTT) ») ont eu lieu dans les six métropoles, rassemblant des parties prenantes de chaque territoire. Ces rencontres, de deux jours chacune, ont porté successivement sur plusieurs thématiques en lien avec l'innovation (cf. colonne c de la figure 2).

Dans un souci de validité interne, les cas étudiés sont similaires sur plusieurs plans afin d'offrir des éléments de comparabilité assurant un niveau de répliquabilité satisfaisant (Yin, 1989). Les territoires métropolitains étudiés sont situés dans des États du nord de la Méditerranée, proches ou très proches de zones littorales et assez fortement urbanisées. Plusieurs initiatives émanant des quatre catégories d'acteurs ont été recensées. Des actions et des projets innovants ont été construits et menés en matière d'agriculture et d'alimentation urbaine, périurbaine, locale et durable, générant de fait

l'utilisation d'outils de gestion. Elles ont été sélectionnées pour participer au projet européen MADRE.

En parallèle, les différences ont été maximisées entre les cas, afin de tester la réplification des résultats découverts par la suite. Au-delà des exigences précitées, les cas varient en superficie, en catégories et nombre d'acteurs engagés, mais aussi du fait de leurs caractéristiques sociodémographiques, réglementaires ou encore pédoclimatiques. L'un des territoires, Tirana (Albanie), ne fait pas partie de l'Union Européenne. Les densités de population et la surface agricole utile varient également. Détaillons à présent les modalités d'investigation et de traitement des données retenues.

2.2. Modalités d'investigation et de traitement des données

Les investigations ont commencé en avril 2017 et se sont poursuivies jusqu'à l'été 2018. Celles-ci se sont déroulées en trois temps. Après une phase d'observations participantes et non participantes, a suivi une phase d'analyse des données primaires et secondaires, puis a eu lieu la troisième phase de collecte de données, via un questionnaire ouvert en ligne.

Territoire métropolitain (Pays)	Responsable local	Thématique (Date) des rencontres transnationales
Barcelone (Espagne)	Réseaux des villes méditerranéennes (Med Cities)	Les innovations sociales (octobre 2017)
Montpellier (France)	L'Institut Agronomique Méditerranéen (CIHEAM-IAMM)	L'innovation territoriale (janvier 2018)
Marseille (France)	ANIMA Investment Network (ANIMA)	Les innovations des producteurs (novembre 2017)
Bologne (Italie)	La Métropole de Bologne (CimetBo)	La mise en réseau transnationale (décembre 2017)
Tirana (Albanie)	L'Université agricole de Tirana (UBT)	L'innovation des consommateurs (mars 2018)
Thessalonique (Grèce)	L'Université Aristote de Thessalonique (AUTH)	La recherche académique (février 2018)

Figure 2 – Les six territoires métropolitains étudiés

Source : Auteurs

- Les comptes-rendus officiels des groupes de travail métropolitains (GTM) ayant eu lieu dans les différentes métropoles avec les acteurs locaux (environ deux par métropole) ; Les comptes-rendus des six groupes de travail transnationaux thématiques (GTT) rassemblant des acteurs des six métropoles ;
- Les supports de présentation des porteurs de projets et initiatives ;
- Les fiches-action des initiatives présentes sur les territoires, collectées et réalisées par ANIMA et présentées dans le catalogue de bonnes pratiques MADRE.

Figure 3 – Les données secondaires collectées

Source : Auteures

L'accumulation des données primaires et secondaires s'est faite grâce à plusieurs sources d'évidence. En effet, la diversification de ces dernières répond au principe de triangulation, car elle facilite l'enrichissement, la mise en question, le contrôle et la vérification des données, et donc permet davantage la validation du construit (Yin, 1989 : p. 41).

Nous avons ainsi retenu trois types de données secondaires (cf. figure 3).

Quant aux données primaires, elles sont de deux types. Premièrement, des notes abondantes ont été prises au cours d'observations participantes et non participantes à l'occasion des groupes de travail métropolitains à Marseille et de l'ensemble des groupes de travail transnationaux thématiques. Les GTT comportaient des focus groups, des présentations des activités des porteurs de projet et des visites de terrain dans chaque territoire métropolitain.

Deuxièmement, un questionnaire (traduit en trois langues : français/anglais/espagnol) a été élaboré sur la base des observations participantes et non participantes ainsi que des données secondaires récoltées (cf. figure 4).

Le questionnaire comportait des questions telles que : *Selon vous, quelles sont les trois principales fonctions de l'agriculture urbaine et périurbaine ? ; Selon vous, quelles sont les trois fonctions secondaires de l'agriculture urbaine et périurbaine ? ; Globalement, dans quel milieu se développent vos activités ? ; Estimez-vous que vos activités en matière d'agriculture urbaine et périurbaine ont des liens avec d'autres champs ? ; Quel(s) espace(s) vos activités valorisent-elles directement ou indirectement ? ; Quelles sont vos principales contraintes pour développer vos activités ? ; Selon vous, gérez-vous une de vos ressources et/ou compétences de manière inhabituelle ? Pourquoi ? ; etc.*

Cinq thèmes (45 questions dont 30 fermées*)

1. Le profil des répondants (acteurs et parties prenantes identifiés de l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) sur leur territoire) ;
2. Leurs représentations de l'AUP ;
3. Leurs activités en lien avec l'AUP (que ce soit des activités de valorisation en lien direct avec la chaîne de valeur alimentaire locale ou plus indirectement par des activités de soutien à cette dernière) ;
4. Leurs pratiques de gestion concernant ces activités ;
5. Leurs attentes vis-à-vis la création d'un réseau méditerranéen.

*Les questions fermées des thèmes 2, 3, 4 et 5 laissent la possibilité aux répondants de répondre via une case « autre ».

Figure 4 – Les cinq rubriques du questionnaire

Source : Auteures

80 questionnaires complets traités (pour environ 120 acteurs ciblés)**Les six métropoles significativement représentées parmi les répondants**

Marseille⁸ (32 %) ; Montpellier (18 %) ; Bologne (15 %) ; Thessalonique (14 %) ; Barcelone (13 %) ; Tirana (8 %). Le poids relatif des métropoles dépend aussi du développement des projets locaux en matière d'agriculture et d'alimentation urbaines, périurbaines locale et durable.

Une représentation significative des quatre catégories d'acteurs

- Autorités publiques et apparentés (41 % des répondants) : collectivités territoriales (métropoles, communes), ministères (environnement, intérieur), services déconcentrés, organismes publics, cabinets, réseaux nationaux et régionaux, chambres d'agriculture, etc. Profils des répondants très variés⁹ ;
- Société civile (23 %) : associations, mouvements et collectifs citoyens, réseaux locaux et internationaux, etc. et une grande variété de profils¹⁰ aussi ;
- Recherche académique (20 %) : universités, instituts de recherche privés, publics, laboratoires de recherche (agriculture, sociologie, géographie, innovation, écologie). Chercheurs, professeurs d'université, ingénieurs d'études, etc. ;
- Secteur privé (16 %) : entreprises, exploitations agricoles, points de vente, associations professionnelles, organisations internationales, etc. Là encore, le profil des répondants se répartit sur un large éventail¹¹.

Un retour plus élevé des participants les plus impliqués dans le projet

- 45 % des répondants ont participé aux GTM et GTT ;
- 26 % sont des participants aux GTM uniquement ;
- 20 % ont « simplement » reçu de l'information ;
- 9 % sont des membres de l'équipe de pilotage du projet (assez logiquement surreprésentés par rapport à leur poids dans le total des acteurs du projet).

Figure 5 – Structuration de l'échantillon théorique

Source : Auteures

Plusieurs vagues de relance ont été effectuées afin d'atteindre un taux de réponse satisfaisant pour chaque territoire en fonction du nombre d'acteurs initialement identifiés et contactés par les différents responsables. La figure 5 présente la structuration de l'échantillon théorique. Enfin, à partir des résultats aux questions fermées du questionnaire, nous avons réalisé des analyses statistiques. Les résultats des questions ouvertes

se sont ajoutés au matériel qualitatif collecté en amont et ont fait l'objet d'une analyse de contenu des données qualitatives (Miles et Huberman, 1991). Les données collectées étant extrêmement abondantes, un système de codage a été construit faisant ressortir après regroupements successifs différentes catégories hiérarchisées pour chaque question du questionnaire via un codage émergent (cf. figure 6).

⁸ Le poids des répondants de la métropole marseillaise s'explique par la présence de deux structures partenaires au lieu d'une dans les autres métropoles (Anima et Avitem).

⁹ Élu, manager, technicien, délégué du préfet, secrétaire technique, ingénieur agronome, chef de service, directeur de service, architecte, urbaniste, économiste, animateur de réseau, chargée de mission, chef de projet, auditeur, chargé de recherche, coordinateur, directeur de communication, etc.

¹⁰ Animateur, directeur, gestionnaire de projets, chargé de formation, chargé de mission, trésorier, stagiaire, financeur, agronome, coordinateur, président d'associations, animateur de réseaux, etc.

¹¹ Agriculteur, entrepreneur, gestionnaire de projet, responsable RH, président, directeur, coordinateur, fondateur, ingénieur agronome, chargé de développement, architecte paysagiste, etc.

Question : Selon vous, gérez-vous une de vos ressources et/ou compétences de manière inhabituelle ? Pourquoi ? (40 répondants sur 80 ont répondu à cette question positivement)	
“Food waste used in a innovative way as amendment for agriculture” ; “To use gardening as a support treatment tool for people suffering from cancer” ; « L'agriculture urbaine étant multifonctionnelle les financements peuvent venir du social, de l'environnement, de l'agriculture, du développement économique ce qui a tendance à dérouter les financeurs car c'est une approche globale dont ils n'ont pas l'habitude (portant la base du développement durable) »	Circularité, multifonctionnalité et transversalité dans les processus
« Trabajamos y compartimos información y experiencias de proyectos de agricultura urbana en red » ; « Besoin de fédérer des compétences auparavant disparates au sein de mon réseaux d'experts. » ; « Nous mobilisons des bénévoles engagés pour le climat, la biodiversité, les générations futures. »	Création de réseaux et de communautés
« Nous adaptons nos compétences en fonction des besoins, c'est habituel » ; « Besoin de fédérer des compétences auparavant disparates au sein de mon réseaux d'experts. » ;	Compétences
“Money, because we're a CSA, community supporting agriculture, so our farm's activities are supported by people that decide to participate and support us, also financing us, in exchange of weekly vegetables, cereals, fruits. instead of trade we're creating community.” ; « Même sans argent, la mise en place et les essaimage du projet » ; « Parce que son accompagnement n'est pas prévu ni financé » ; « Oui je travaille souvent en sous capacité financière. De manière générale, travaillant sur la biodiversité des sols, il semble que les autorités locales ne se sentent pas franchement concernées »	Sous-capacités financières
« Nous pratiquons l'agriculture en collectif avec une gestion partagée » ; « education and facilitation of co-design events » ; « Trabajamos y compartimos información y experiencias de proyectos de agricultura urbana en red » ; “By co-creation and responsible research and innovation methods” ; “We reserve part or our burget to support local producers in case of serious climate damages to the productive structures. Small organic producers have few chances to access adequate insurances .”	Gestion partagée des activités et/ou des risques
« changer les regards, les représentations, favoriser la créativité » ; « Certainement : imagination et capacité d'adaptation sont nécessaires à une Direction de la Prospective pour saisir des opportunités, convaincre des partenaires ou contourner des obstacles ! » ;	Capacités déployées
“I try to create new public-private partnerships, which still involve stakeholders (who contribute to control the management of the land).” ; “Foncier public agricole géré en direct par la collectivité récemment, de façon à démontrer qu'il est possible de redéployer des activités agricoles autour de la ville, en lien avec les attentes des habitants. » ; « Le foncier : des zones affectées à l'urbanisation (2000 logements potentiels) de longue date en plein cœur de ville ont été remises en zone agricole protégée. (32 ha) » ; « Mise à disposition de foncier public pour de l'agriculture urbaine »	Gestion du foncier

Figure 6 – Extrait de la grille de codage pour les modalité(s) inhabituelle(s) de gestion des ressources et/ou compétences

Source : Auteures

3. FOISONNEMENT D'INNOVATIONS

face aux pratiques dominantes du système alimentaire globalisé

Présentons maintenant les résultats de l'étude de terrain. Nous dressons d'abord le portrait des contraintes rencontrées par les acteurs, car celles-ci sont souvent à l'origine des innovations observées. Nous en décrivons

le foisonnement au sein et autour des chaînes alimentaires dans les six territoires étudiés. Ensuite, nous observons leurs conséquences sur les frontières, les pratiques, mais aussi sur les espaces d'intervention, qui conjointement, infléchissent le champ institutionnel agri-alimentaire. Ce dernier ne cesse de s'étendre, sous l'impulsion de nombreux acteurs locaux, publics, privés, issus du secteur agri-alimentaire classique ou pas. Enfin, nous mettons plus particulièrement en avant la transformation des pratiques des acteurs au

sein des chaînes de valeur alimentaires, notamment sous l'effet d'une chaîne d'acteurs territoriaux visant à la relocaliser leurs activités et les rendre plus soutenables.

3.1. Intégration des contraintes par et pour l'émergence d'initiatives innovantes

3.1.1. Face aux pratiques dominantes, l'exacerbation des contraintes et la relative passivité de la sphère publique

Le champ de l'agri-alimentaire se transforme, du fait des initiatives des acteurs en lien avec l'AUP. Mais cela ne va pas de soi selon les répondants. Ceux-ci ont exprimé leurs difficultés à développer des activités, encore souvent en décalage avec les pratiques dominantes.

Ainsi, sur les 80 répondants, la moitié estime rencontrer des obstacles très souvent ou plutôt souvent et 40 % de temps en temps. Cela varie fortement selon la catégorie d'acteurs, car ceux issus de la société civile affirment à 70 % rencontrer de nombreux obstacles dans le développement de leurs activités en lien avec l'AUP, contre moins de 45 % pour les trois autres catégories. Parmi les territoires d'implantation, les répondants albanais indiquent le plus être confrontés à des obstacles en tout genre. Viennent ensuite par ordre décroissant Marseille, Bologne, Montpellier, Thessalonique, et enfin Barcelone. Quels sont donc ces obstacles et contraintes ?

Au total, 116 occurrences ont été citées dans le questionnaire. Elles sont donc d'une grande variété. Toutefois, le codage a permis de les classer en quelques catégories. Celles qui arrivent en tête concernent les contraintes économiques et managériales (47 % cumulés).

Dans cette perspective, certains obstacles sont directement liés aux outils et pratiques de gestion (27 %). Travailler au sein d'un collectif, concevoir et mener des projets à plusieurs, en particulier quand les acteurs relèvent de différents champs et catégories ne va pas de soi. Être capable d'assumer toutes les facettes de la gestion de projets, surtout quand ceux-ci sont

transversaux, acquérir des savoir-faire techniques, mener une veille stratégique, identifier et accéder à la technologie adéquate, aux formations, développer des partenariats, etc., demandent des compétences spécifiques que tous les acteurs ne possèdent pas encore. D'autres obstacles sont directement liés aux difficultés de financement et au manque d'un modèle économique stable (20 %).

Si les contraintes éco-managériales sont vécues comme la principale difficulté, les répondants mentionnent aussi les difficiles relations avec la sphère publique (41 %). Qualifiée de cloisonnée et de bureaucratique, cette dernière ne favorise pas le développement de l'AUP du fait de l'absence d'un guichet unique et du manque de coordination inter, voire intra organisationnelle. Le fait que les actions se chevauchent très souvent, sans pour autant se connaître entre elles, est aussi mentionné à plusieurs reprises par des acteurs privés comme publics.

Les réponses mettent également l'accent sur les écarts entre les déclarations d'intention des acteurs publics et les actions qu'ils mènent concrètement sur les territoires. Comment s'explique ce décalage ? D'abord, les conflits politiques ou entre structures complexifient à l'envi, le processus de gouvernance et compliquent le développement de projets. Ensuite, les répondants pointent du doigt les politiques publiques, qui demeurent largement favorables au système conventionnel. En définitive, ils constatent l'absence ou la rareté de politiques volontaristes en faveur des systèmes agri-alimentaires alternatifs, que ce soit par manque d'intérêt, de prise de conscience et (ou) de volonté politique. À ce titre, des résistances au changement sont plusieurs fois mentionnées, parfois expliquées par une « dépendance de sentier » (autrement dit le poids de l'habitude), une inertie et un système de pensée obsolète et peu réactif.

Enfin, le fonctionnement global de la sphère publique apparaît peu conforme à celui des acteurs de l'AUP. Les synergies entre maillons des chaînes de valeur, la multifonctionnalité et la transversalité des projets ne cadrent pas avec les habitudes de travail des organisations publiques. Concomitamment, des obstacles juridiques et légaux sont dénoncés : les réglementations en vigueur dans les territoires urbains et périurbains sont peu cohérentes avec l'évolution de l'AUP. Et cette dernière souffre également d'un manque de

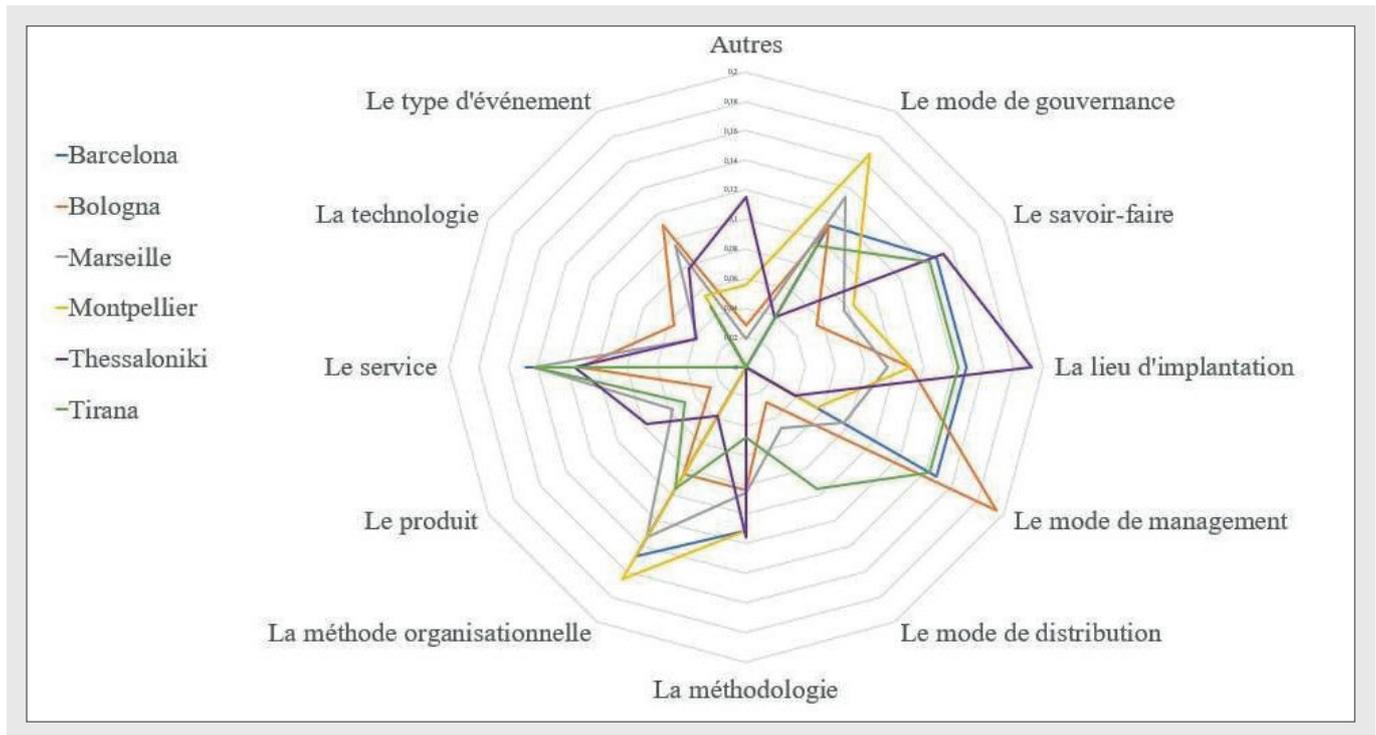


Figure 7 – Appréciation de l'originalité des activités par territoire

Source : Auteures

reconnaissance juridique (certains parlent de « vide juridique » à l'instar du statut d'agriculteur urbain). Au final, les réponses indiquent massivement que la sphère publique reste, à de nombreux égards, un frein à l'esprit d'innovation.

Deux dernières grandes catégories de contraintes sont également citées : celles tenant à l'accès et à la préservation des terres (10 %) et dans une bien moindre mesure, les contraintes géographiques et climatiques (2 %). Deux explications sont envisageables pour éclairer la très faible occurrence de cette dernière. Soit les répondants sont des acteurs du champ de l'agriculture et de l'alimentation, nous touchons là leur cœur de métier : ils sont capables de dépasser ces contraintes. Soit ils sont issus de catégories d'acteurs « non productifs » : ils n'ont qu'une très faible conscience de ce type de difficultés potentielles. De plus, les préoccupations climatiques *futures* (qui ressortent dans d'autres sections du questionnaire) sont bien plus présentes que celles que subissent *actuellement* les acteurs.

3.1.2. Apparition d'innovations autour et au sein des chaînes alimentaires

Confrontés à de nombreux obstacles et contraintes, dont la majeure partie semble être hors de leur contrôle (sphère publique), les acteurs en lien avec l'AUP sont incités à faire preuve de créativité afin de mieux les contourner ou de les transformer à leur avantage. Les difficultés rencontrées par les acteurs sont paradoxalement sources de pratiques innovantes¹².

Quel est donc le regard que portent les parties prenantes du projet MADRE sur le caractère innovant de leurs activités ?

Tous les répondants ont précisé en quoi leurs initiatives étaient originales, et celles-ci le sont généralement de plusieurs façons (trois citées en moyenne par questionnaire). Les territoires présentent des différences et des similitudes quant au caractère original des activités développées (cf. Figure 7).

¹² En voici quelques exemples. L'eau n'est pas rendue accessible par les autorités publiques sur un terrain ? Les acteurs conçoivent et aménagent un jardin méditerranéen et cultivent des semences plus adaptées au climat. L'accès aux terres est de plus en plus difficile ? Des acteurs se regroupent pour les acheter collectivement et soutenir les projets agricoles. Des acteurs ne disposent pas de jardins ? Naît une initiative mettant en lien les détenteurs de jardin qui ne les utilisent pas pour une mise à disposition à d'autres acteurs privés qui en manifestent le besoin, etc.

La nouveauté la plus citée est le service apporté¹³ (cité par 42 % des répondants) suivie de près par le lieu d'implantation des activités¹⁴, le mode de gouvernance¹⁵, et la méthode organisationnelle¹⁶ développée (38 % chacun). Viennent ensuite le mode de management¹⁷ (31 %), le savoir-faire¹⁸ utilisé (30 %), la méthodologie suivie¹⁹ (29 %) et le type d'évènement proposé²⁰ (25 %). En revanche le produit, le mode de distribution et la technologie développés sont chacun mis en avant par moins de 12 % des répondants.

L'accent est donc mis sur les innovations de service, organisationnelles (gouvernance, management), et de procédé (savoir-faire, méthodologie). Plus important, on note que le lieu d'implantation des activités peut infléchir l'ensemble des types d'innovations, que ce soit le produit (production de terroir), le procédé (rapprochement des lieux de production, de distribution et de consommation), le service (mise en réseaux d'acteurs locaux) et la technique (savoir-faire traditionnel).

On note également que les initiatives d'AUP combinent très souvent plusieurs aspects originaux. Inutile alors d'envisager un modèle unique dans ce domaine : malgré des ressemblances, chaque initiative présente un caractère unique, du fait des parties prenantes qui l'animent (catégories d'acteurs en présence, nombre, statut, finalité, etc.), de son périmètre de mise en œuvre, du type de productions agricoles (maraîchage, élevage, vergers, etc.), du type d'activités développées et plus largement du contexte pédo-climatique, historique, politique et socio-économique dans lequel elle s'insère. Toutefois, des traits communs à certaines d'entre elles peuvent émerger afin de faire évoluer le champ agri-alimentaire que ce soit au niveau des frontières, des pratiques et mais aussi des espaces d'interventions qui se relocalisent.

3.2. Au-delà des contraintes : des frontières, des pratiques et des espaces qui se transforment pour relocaliser les activités

3.2.1. Extension du champ agri-alimentaire par la multifonctionnalité de l'AUP et la (re)conquête d'espaces locaux

Dans les six territoires étudiés, nous assistons à l'extension du champ de l'AUP à la fois dans les représentations et les activités des acteurs, et ce de plusieurs manières. En effet, la multifonctionnalité de l'AUP est clairement établie parmi les répondants. Au minimum, sept fonctions différentes sont cochées par territoire (12 au maximum). De manière quasi unanime aussi, les champs de l'agriculture et de l'alimentation sont liés dans les représentations. En effet, les trois quarts des personnes interrogées citent l'alimentation comme fonction primaire de l'AUP et 20 % comme fonction secondaire. La fonction alimentaire est donc mentionnée par 95 % des répondants.

Nous sommes donc très loin de la représentation de l'AUP à visée purement pédagogique et non productive, à laquelle par exemple, les fermes pédagogiques étaient cantonnées pendant longtemps. L'AUP gagne du terrain dans les activités publiques et privées locales car les acteurs sont de plus en plus conscients des fonctions qu'elle remplit. En outre, sur 80, un seul répondant estime que ses activités agricoles ne relèvent que du champ de l'agriculture. Les 79 autres répondants mentionnent en moyenne six autres champs.

Au-delà de la prégnance de la fonction alimentaire dans les représentations, les répondants exerçant des activités liées à l'AUP estiment également remplir

¹³ Formations auprès des publics usagers (ateliers, conseils techniques, groupes de travail, etc.), mise en place de systèmes participatifs de garantie, etc.

¹⁴ Végétalisation des espaces publics, lieux de production agricoles atypiques, etc.

¹⁵ Intégration de plusieurs maillons des chaînes alimentaires dans le pilotage des activités, double statut d'entrepreneur et de salariés au sein de coopératives, partenariat de type « public-private-people », etc.

¹⁶ Combinaison d'activités pour valoriser les produits locaux et méthodes organisationnelles (sélection de porteurs de projet locaux, structuration de filières de proximité), etc.

¹⁷ Mutualisation des ressources et des compétences, montage de projet collectif, développement d'espace-tests, etc.

¹⁸ Modes de production respectueux des milieux et des ressources naturelles, réactivation de savoir-faire ancestraux, etc.

¹⁹ Co-construction méthodologique chemin-faisant, appel à projet « ouvert » dans lesquels les activités sont co-élaborées par le commanditaire et le porteur de projet *a posteriori*, etc.

²⁰ Diffusion, sensibilisation, plaidoyer, volonté d'aller au-delà du cercle des convaincus, etc.

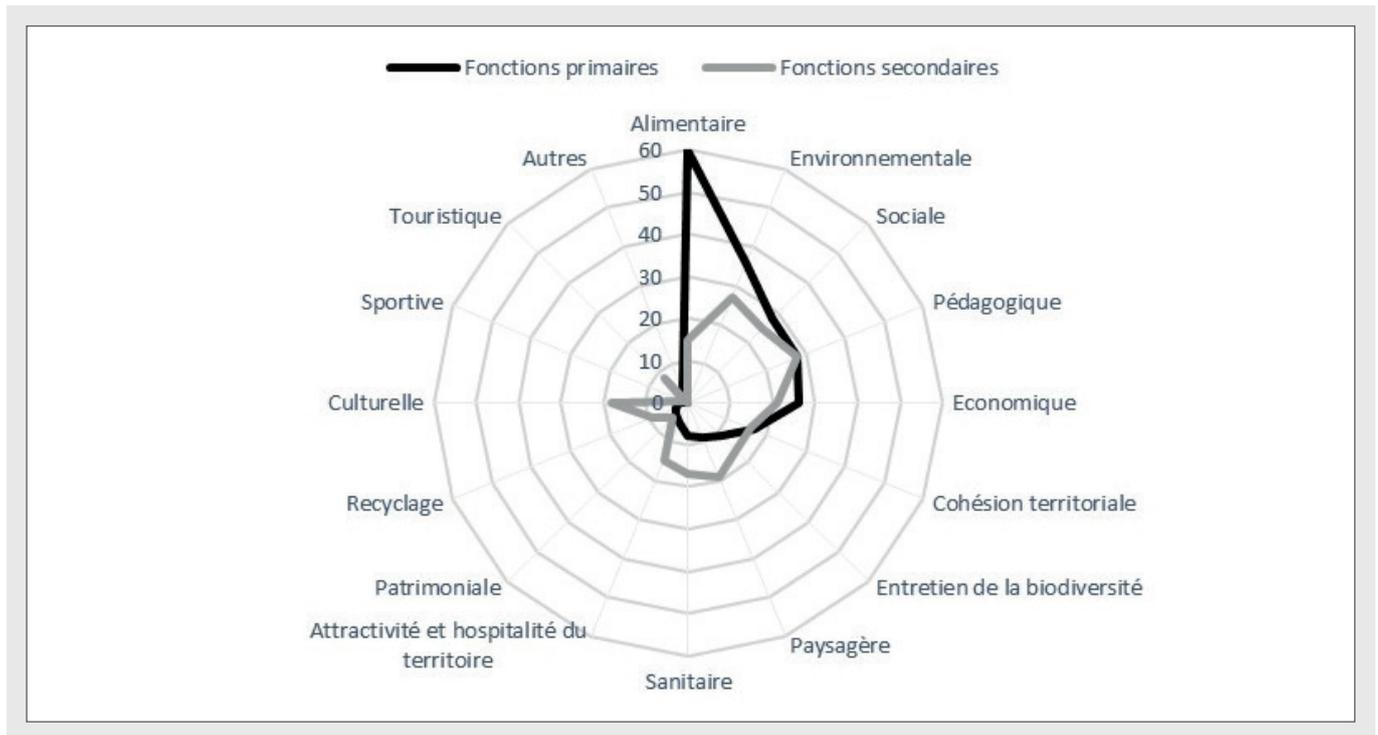


Figure 8 – Les fonctions primaires et secondaires de l’AUP en nombre de citation

Source : Auteurs

des fonctions environnementales, d’aménagement du territoire, économiques, éducatives, sociales, nutritionnelles, de santé, paysagères et de bien-être. Ce sont les dix champs les plus cités dans les activités des acteurs (de la fréquence la plus élevée à la plus faible). Les acteurs sollicités avaient aussi la possibilité d’ajouter d’autres fonctions s’ils le souhaitaient. À ce titre, l’augmentation de la résilience du territoire et le soutien à l’économie circulaire ont été notés.

Au final, cette hétérogénéité de fonctions complémentaires, relevant souvent de différents champs institutionnels, aide les acteurs à faire face à certaines contraintes qu’ils rencontrent et concourt à rendre les frontières entre les différents champs plus poreuses, faisant évoluer celles du champ agri-alimentaire.

Et si l’on se penche sur le détail des produits valorisés par l’AUP²¹, cette porosité s’observe d’une part, entre agriculture urbaine, périurbaine et rurale dont les productions peuvent être complémentaires, y compris au regard des types de produits et des volumes générés, et d’autre part, entre végétaux comestibles

et non-comestibles (décoratives, aromatiques, médicinales, etc.). Ces derniers, en complément de leur valeur intrinsèque, contribuent entre autres à réduire les externalités négatives (pollutions, îlots de chaleur, Co2, etc.), et à entretenir la biodiversité nécessaire à la production alimentaire (pollinisateurs, sols, etc.).

Par ailleurs, si le développement de la multifonctionnalité de l’AUP permet l’extension du champ agri-alimentaire, celle-ci est également engendrée par la propension des activités recensées par le projet MADRE à occuper toutes sortes de milieux locaux, essentiellement terrestres.

En effet, la moitié des lieux investis par les activités agricoles dans les six métropoles étudiées sont urbains (48 %). Les espaces périurbains sont bien moins représentés (31 %). Notons aussi que les espaces ruraux sont mentionnés (20 %) et que 15 % des répondants indiquent que leurs activités concernent à la fois l’urbain, le périurbain et le rural. Nous constatons que l’utilisation de ces trois types d’espaces est fluctuante. Les milieux ruraux sont bien moins représentés à Barcelone

²¹ Quatre groupes se dessinent dans les activités des répondants : un premier comprenant légumes, plantes aromatiques et fruits qui sont les plus mentionnés. Viennent ensuite le miel et les petits animaux (poules, etc.), puis le vin, les produits laitiers, les plantes non comestibles, et enfin, dans une moindre mesure les insectes, les produits issus de milieux aquatiques (maritime et fluvial), et les produits d’élevage.

et Thessalonique alors qu'ils le sont de manière équivalente dans les autres territoires. À Montpellier et Thessalonique, les territoires périurbains sont globalement moins investis tandis que la part de l'urbain augmente. Et les espaces varient plus en fonction du territoire d'appartenance du répondant que du groupe d'acteurs auquel il appartient.

Au-delà de l'extension du champ de l'AUP par ses acteurs (développement de la multifonctionnalité, conquête de nouveaux espaces terrestres), l'analyse des données révèle la transformation des pratiques au sein de la chaîne de valeur agri-alimentaire classique dans les six métropoles étudiées.

3.2.2. Transformation des pratiques au sein et autour des chaînes de valeur alimentaires en zones urbaines et périurbaines

Nous observons dans les métropoles étudiées l'évolution des pratiques au sein des chaînes de valeur alimentaires classiques²². Celles-ci se transforment sous l'effet de la création d'autres chaînes d'activités de soutien à l'AUP par des acteurs traditionnellement externes au champ agri-alimentaire ou à cheval sur plusieurs champs (cf. figure 9).

Les acteurs territoriaux agissent, d'une part, au niveau de la chaîne de valeur alimentaire (composée également d'activités de soutien internes) et d'autre part, sur des activités d'influence et de soutien émanant d'acteurs initialement externes au champ agri-alimentaire²³. Ces acteurs forment à leur tour une chaîne d'activités territoriales d'influence et de soutien. Celle-ci a pour fonction d'accompagner et de valoriser l'AUP. Elle incite les chaînes de valeur classiques à se transformer voire à créer de nouvelles chaînes alimentaires locales et soutenables.

Grâce au ciblage des quatre catégories d'acteurs dont la participation est valorisée par le projet MADRE, nous avons identifié les activités qui composent ces « nouvelles » chaînes. En effet, qu'il s'agisse des autorités

publiques et apparentées, de la société civile, des acteurs privés et du monde académique, leur vocation première n'est pas de cultiver. Par conséquent, les sept activités nouvellement liées à la chaîne alimentaire sont (par ordre décroissant de fréquence de citation) : la valorisation pédagogique et de sensibilisation, l'élaboration de politiques publiques de soutien, l'aménagement du territoire, la recherche, la production de services d'appui ou d'accompagnement, la valorisation culturelle et événementielle et la végétalisation des lieux. D'autres répondants ont spontanément cité la promotion économique et la coopération internationale.

En moyenne, chaque répondant valorise l'AUP via 3,7 activités différentes. Les observations montrent que la chaîne alimentaire « classique » et la chaîne d'activités territoriales de soutien entretiennent des liens très étroits. En effet, seulement deux répondants (sur 80) disent n'exercer que des activités relevant uniquement de la chaîne alimentaire classique. Et en croisant l'ensemble des données récoltées, nous notons que toutes les métropoles étudiées comptent des acteurs intervenant dans ces sept domaines de valorisation indirecte de l'AUP émanant de la chaîne d'activités territoriale d'influence et de soutien.

Ainsi une chaîne de valeur traditionnellement interne au champ agri-alimentaire et une nouvelle chaîne d'activités territoriales, habituellement externes à la valorisation de l'AUP, développent-elles des connexions innovantes. Leurs activités se renforcent pour contribuer ensemble au développement des chaînes de valeur alimentaires élargies, locales et soutenables sur les territoires.

Entrons maintenant dans le détail des maillons composant cette chaîne de valeur en cours d'évolution.

Au sein des chaînes alimentaires, différents types d'innovations ont vu le jour. L'innovation peut provenir d'un changement au sein d'un ou plusieurs maillons, quand l'espace (lieu, milieu), le mode de production, le produit, le matériel, les modalités de ventes, la configuration d'acteurs engagées, etc. varient. Par exemple, c'est le cas : d'une miellerie *urbaine*, de la production

²² Rappelons que dans la chaîne de valeur alimentaire classique, nous comprenons les activités habituelles des chaînes de valeur alimentaires (FAO, 2015) : production, transformation, commercialisation (logistique et distribution), et également la consommation, et la gestion des pertes et des déchets, intégrées de manière plus récente.

²³ Ou bien d'acteurs internes, mais qui ont déjà développé des pratiques responsables et soutenables.

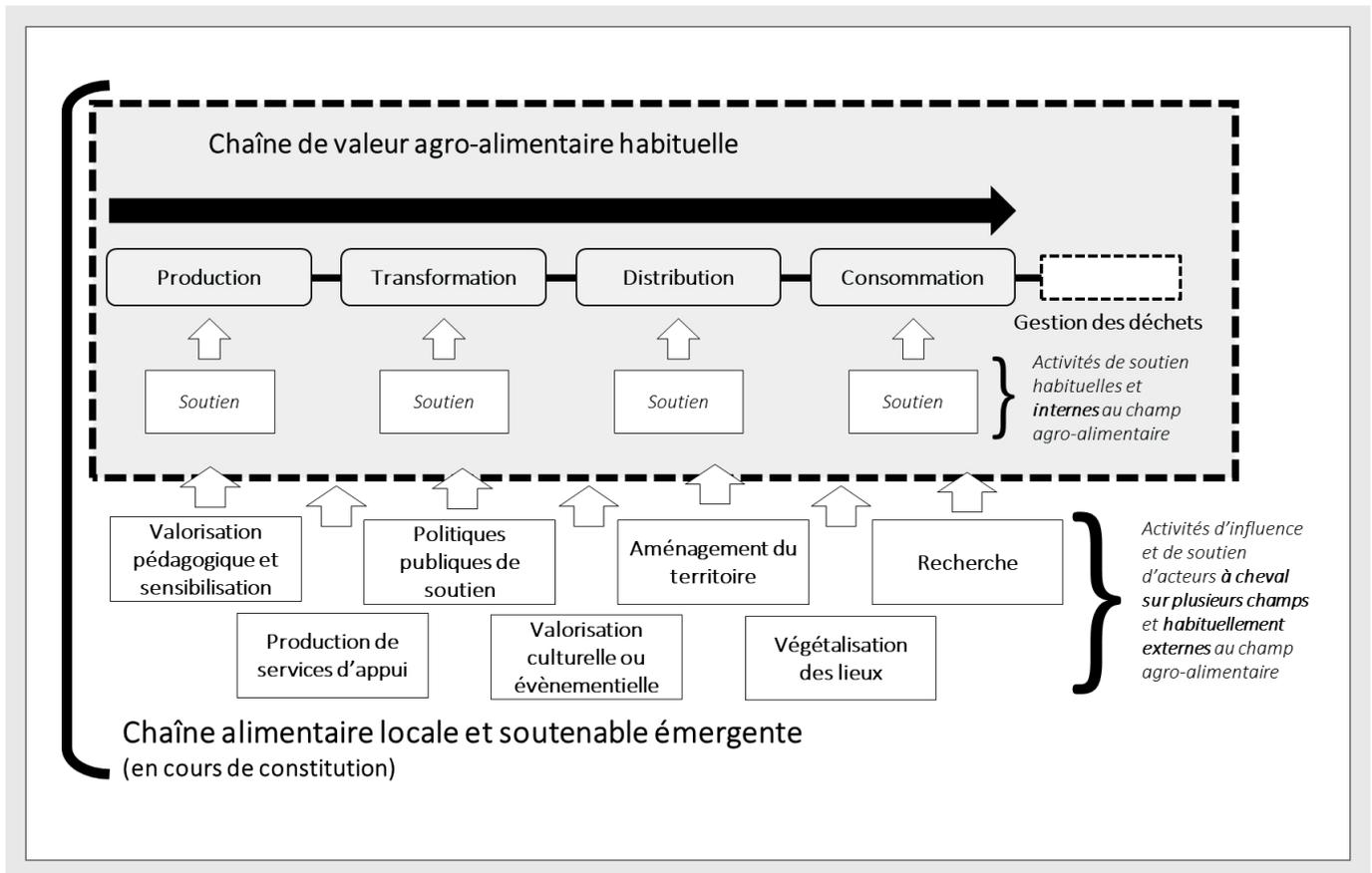


Figure 9 – Transformation d’une chaîne de valeur alimentaire
Source : Auteures

agroécologique, de la production d’insectes comestibles, de l’utilisation d’outils de transformation mobiles, de la distribution par des paniers issus d’AMAP ou d’une plateforme de distribution locale, de la consommation locavore, d’une plateforme de compostage collective, etc.

Les innovations peuvent également voir le jour quand un acteur, jusque-là concentré sur un maillon, décide de se diversifier et d’en rassembler plusieurs. Par exemple, un agriculteur transforme et vend en direct ses produits ou un restaurateur produit et transforme ses matières premières.

Le même processus de diversification peut être porté par un collectif d’acteurs, qui assure des activités de vente habituellement réservées à un autre maillon, ou des produits habituellement distribués via d’autres modalités de ventes. Dans cette catégorie, nous trouvons l’achat de terres par des groupements de particuliers, les magasins de producteurs, des supermarchés collectifs développés par des consommateurs ou encore les paniers d’AMAP comprenant des produits de la mer.

Les réseaux ont aussi un grand rôle à jouer dans ces processus d’innovation. Ils se créent quand ils associent des acteurs de maillons des chaînes différents. C’est le cas des plateformes logistiques locales (plateformes d’approvisionnement et de distribution) ou encore des « facilitateurs de liens » qui pratiquent une mise en lien entre plusieurs maillons des chaînes à la fois, et qui n’est pas de l’intermédiation purement « logistique » comme par exemple, des acteurs publics ou de la société civile qui contribuent au développement de circuits de proximité sur leur territoire par différentes activités favorisant l’interconnaissance entre acteurs.

En outre, l’intégration de la valorisation des pertes et des déchets est assez fréquente en nombre de citations (24 %). La volonté de réduire l’impact des activités humaines sur les territoires encourage le développement de processus circulaires qui peuvent également comporter des innovations. Dans ce cadre, l’accumulation de processus circulaires entre les différents maillons des chaînes alimentaires et la volonté des acteurs d’intégrer plus de circularité dans leurs

pratiques afin de développer des circuits de proximité, aboutissent dans certains cas à la création de véritables « boucles de valeur alimentaires » ou « boucles alimentaires », comme en témoigne l'initiative Les Champignons de Marseille. Ce producteur de champignons installé à Marseille les cultive sur du marc de café collecté auprès de restaurateurs locaux. La production est ensuite revendue à la restauration privée locale (qui lui a fourni le marc de café) et à d'autres consommateurs finaux.

Les résultats de l'étude témoignent donc d'un foisonnement d'initiatives et d'innovations tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, elle-même connaissant une nette transformation sous l'impulsion d'acteurs locaux.

4. TRAVAIL INSTITUTIONNEL

des acteurs de l'AUP pour des systèmes alimentaires territoriaux durables

Le foisonnement des innovations révélé dans les paragraphes précédents est dû à des transformations des champs agri-alimentaires métropolitains mais aussi au contexte extrêmement contraint dans lequel celles-ci prennent place. Au-delà des difficultés écologiques et environnementales, deux blocs d'obstacles ont émergé : les contraintes économiques et managériales et le manque de soutien global de la sphère publique. Or, ce dernier échappe en majeure partie à la volonté des acteurs de l'Agriculture urbaine et périurbaine (AUP) étudiés. Les acteurs choisissent d'agir sur le premier bloc en développant des outils et des modes de gestion innovants, dans lesquels la dimension collective est essentielle et où ils disposent de marges de manœuvre. Par conséquent, ils effectuent un travail institutionnel de transformation du champ, à l'image de celui décrit par Zietsma et Laurence (2010).

Le traduire dans le champ agri-alimentaire permet d'une part, de mieux appréhender les trois capacités des acteurs identifiées dans le modèle de Zietsma et Lawrence (transgression, création, mise en réseau) et d'autre part, d'enrichir leurs travaux avec un troisième travail de redéfinition, celui des espaces.

4.1. Outils et modes de gestion collaboratifs des ressources et des compétences, fers de lance des capacités des acteurs de l'AUP

Pour dépasser leurs principales contraintes, les différents acteurs métropolitains ont investi dans la formation et l'apprentissage managériaux. Dans cette perspective, il est à noter que la plupart des solutions managériales pouvant être considérées comme innovantes, s'appuient notamment sur des apprentissages mutuels ou collectifs entre acteurs, entre acteurs et milieux naturels, mais aussi entre différentes périodes temporelles.

4.1.1. Capacité de mises en réseau apprenantes et stratégiques

S'inscrire ou créer un réseau est un choix partagé par plus de 80 % des répondants. Au-delà de leur usage traditionnel comme outil de communication et de développement d'opportunités d'affaires, les réseaux sont ici un moyen opérationnel, tactique et stratégique, permettant le troc de compétences et la diffusion de modèles agri-alimentaires plus soutenables.

En effet, l'apprentissage, dans une perspective collaborative, y est essentiel. Des échanges, parfois intenses, de savoirs, savoir-faire et techniques, ont lieu, entre pairs et (ou) entre différentes catégories d'acteurs. Ces derniers collectent, rassemblent, acquièrent des compétences via les réseaux locaux ou transnationaux, au service du développement de leurs activités ou de projets communs. Ils bénéficient également d'outils managériaux mis à disposition par le réseau (communication, formation, évaluation, feedback, veille, etc.). L'objectif est souvent d'adapter les compétences aux contraintes et besoins et ainsi gagner en efficacité.

Ces réseaux, profondément apprenants, ont aussi des vertus « décloisonnantes » (Vandangeon et Autissier, 2012). Ils peuvent engendrer des projets collectifs, mêlant des acteurs relevant de différentes sphères et de différents maillons des chaînes alimentaires. En outre, au-delà des « échanges de bons procédés » et du développement de projets communs, ces échanges peuvent aboutir à la structuration de filières courtes en renforçant l'interconnaissance entre différentes

catégories d'acteurs sur les territoires (Guiraud et Rouchier, 2016). On note que les réseaux locaux s'inscrivent parfois dans des réseaux plus globaux et sont favorables à l'échange de pratiques entre pays et régions différentes. Une part de cette motivation s'inscrit bien dans cette recherche de solutions aux difficultés rencontrées localement. La moitié des répondants estiment en effet que ces solutions existent déjà dans d'autres territoires (nationaux ou étrangers).

Ainsi, la relocalisation des activités agri-alimentaires en milieux urbains et périurbains n'implique pas un repli. Elle se fonde au contraire sur l'augmentation de la connectivité, des échanges de pratiques et de savoir-faire avec d'autres.

4.1.2. Sobriété dans la gestion des ressources naturelles au service de la capacité de création de pratiques soutenables

Au-delà de l'inscription dans des réseaux, le contexte fortement contraint incite les acteurs à la modération et la sobriété dans la gestion de leurs ressources. Cette modération peut être choisie par le manager ou imposée par le cadre. Ici, les contraintes incitant à la modération sont plutôt d'ordre financier et économique (diminution constante, voire absence de financement public, difficulté à développer des modèles économiques stables, etc.), même si la recherche d'une plus grande soutenabilité du système agri-alimentaire y participe également du fait des contraintes environnementales en cours et à venir (projets peu dépendants des énergies fossiles et de technologies coûteuses par exemple).

Ce manque de ressources financières, de temps, d'accès à l'eau, à la terre, etc. favorise l'émergence d'initiatives qui n'existaient pas sur les territoires. Elles s'appuient parfois sur la création de communautés de soutiens volontaires, dont des bénévoles, et puisent parfois intensément dans les ressources matérielles disponibles, grâce à la récupération, au réemploi, la réutilisation, le recyclage, la multifonctionnalité et la valorisation des pertes et des déchets (logique relevant de l'économie circulaire) ainsi que la mise en réseaux d'acteurs ayant des intérêts communs.

Malgré la question non résolue de la pérennité de ce type d'actions (maintien du bénévolat sur le long terme notamment), elles contribuent aux réflexions sur les modèles économiques soutenables, moins demandeurs en ressources naturelles. La circularité, la modération et la sobriété sont centrales, du fait de contraintes économiques et financières (« faire avec ce qu'on a » ou « avec ce qui est gratuit ou presque ») ou par principe éthique (« faire mieux avec le moins d'impact négatif sur l'environnement et la santé possible »). Nous pouvons ici faire un parallèle avec les innovations frugales en développement dans des pays émergents (Le Bas, 2017). Celles-ci se développent dans un contexte où les ressources sont très limitées. Elles nourrissent les objectifs de durabilité en transformant les contraintes en opportunité et intégrant les contraintes environnementales et sociales pour développer des produits simples et écologiques (Le Bas, 2017 ; Gupta, 2010).

4.1.3. Réactivation de pratiques agricoles ancestrales au service de la capacité de transgression des injonctions à l'innovation technologique

Parmi les innovations observées pour faire face aux contraintes, des pratiques sont redécouvertes après avoir été oubliées, du fait de la mécanisation et de l'intensification du système agri-alimentaire. De nouveaux concepts et procédés, souvent présentés comme innovants, ont émergé récemment (agroécologie, forêts comestibles, permaculture, biomimétisme, économie circulaire, etc.). En réalité, les pratiques auxquelles elles renvoient sont anciennes : elles désignent souvent des savoir-faire paysans éprouvés pendant des siècles en Europe, en Méditerranée ou ailleurs, mais devenues obsolètes, voire archaïques depuis les Trente Glorieuses et voués à disparaître. Elles sont aujourd'hui redécouvertes et réactualisées, car jugées plus conformes aux enjeux de durabilité, de lutte contre l'accélération du changement climatique et l'atteinte des autres limites planétaires. Ces « nouvelles » pratiques traditionnelles se fondent sur la multifonctionnalité, les interrelations, une reconsidération des « déchets » et une remise en question du « jetable » qui n'existaient pas. Ainsi, émergent des projets de redynamisation de savoir-faire

paysans et des techniques de production associées (à l'instar du Milpa²⁴, de l'agro-sylvo-pastoralisme, des forêts comestibles, etc.). Ceux-ci ont également une dimension collective et de réseau, tels des ateliers de transformation mobiles, des modalités d'organisation collectives, qui avaient progressivement disparu au xx^e siècle dans l'arc latin.

Dans cette perspective, les travaux de Gupta (2010) ont montré le rôle des savoirs traditionnels en Inde dans les innovations du fait d'un processus « Grass-roots to global ». Au-delà de la dimension « bottom-up » très présente ici, des innovations dans l'agri-alimentaire construisent des ponts entre le passé et le présent pour cadrer avec des enjeux écologiques et de soutenabilité forte. Des chercheurs ont d'ailleurs conceptualisé ce phénomène qui s'apparente à des « retro-innovations ». Ces dernières célèbrent la diversité, la localité et la saisonnalité dans les pratiques, et favorisent les synergies entre différentes catégories d'acteurs (Stuiver, 2006 : p. 163). Stuiver insiste sur le fait que si toute innovation se base sur des expériences passées, les retro-innovations qu'elle a observées se démarquent volontairement du régime dominant et ne placent pas la technologie et les économies d'échelle au cœur des solutions développées (p. 164). De manière analogue, la majorité des initiatives d'AUP observées dans cette recherche ne colle pas à la vision « high tech » parfois dominante concernant l'agriculture urbaine, et contribue plutôt au développement de retro-innovations utilisant des technologies « low-tech », comme un moyen, et non une finalité.

On observe donc une évolution significative de la notion d'innovation, qui, couplée aux enjeux écologiques présents et à venir, s'inspire également du fonctionnement des écosystèmes et du passé par des dynamiques retro-innovantes. Nous pouvons ainsi inclure dans les *moyens* d'innover identifiées par Baregheh *et al.* (2009) : la transformation des contraintes en opportunités, les technologies dites « low tech » (moins demandeuses en ressources fossiles), le bio mimétisme et les pratiques retro-innovantes. Ces éléments infléchissent également la *nature* et la *finalité* des innovations. Ces dernières, dans le cadre d'une recherche de soutenabilité, comprennent respectivement la *réactivation* et l'*atténuation-adaptation* aux changements écologiques.

²⁴ Technique visant à augmenter l'efficacité des systèmes de production en associant la culture de courges, maïs, et haricots qui se renforcent mutuellement par leurs propriétés (permaculture).

4.2. Évolution du travail institutionnel dans le champ agri-alimentaire : les espaces au cœur des enjeux

Nous observons dans les terrains étudiés des phénomènes cohérents avec l'approche de Zietsma et Lawrence (2010). Toutefois, nous apportons aussi des éléments de compréhension différents et complémentaires.

4.2.1. Simultanéité dans la mobilisation des capacités

Le croisement entre évolution de la demande, raréfaction des ressources et enjeux de soutenabilité contribue à l'émergence d'activités innovantes sur les territoires étudiés, ainsi qu'à de nouveaux outils et pratiques de gestion pour les mener à bien. Ces processus révèlent la mobilisation par les acteurs de leurs capacités de *transgression*, de *création* et de *mise en réseaux*, déterminantes dans les cycles de changement institutionnel (Zietsma et Lawrence, 2010).

Ici aussi, nous observons ces phénomènes mis en avant par Zietsma et Lawrence (2010). Toutefois, contrairement à leurs travaux, dans cette étude multi-cas, les trois capacités ne sont pas mobilisées successivement, mais de manière plus imbriquée, donc plus complexe. Elles se combinent et se renforcent au service de l'évolution des cycles du champ institutionnel.

Ces trois capacités sont complémentaires. Ensemble, elles contribuent à faire évoluer les frontières, à « créer de nouvelles pratiques » au sein et autour des chaînes de valeur alimentaires, ainsi qu'à relocaliser et se réapproprier les espaces locaux (lieux et milieux). Ainsi, un travail institutionnel est en cours au sein du champ de l'agriculture et de l'alimentation afin de le rendre plus soutenable.

4.2.2. Vers un travail institutionnel de redéfinition des espaces (place work)

Le champ institutionnel de l'agriculture et de l'alimentation se caractérise par la diversité des

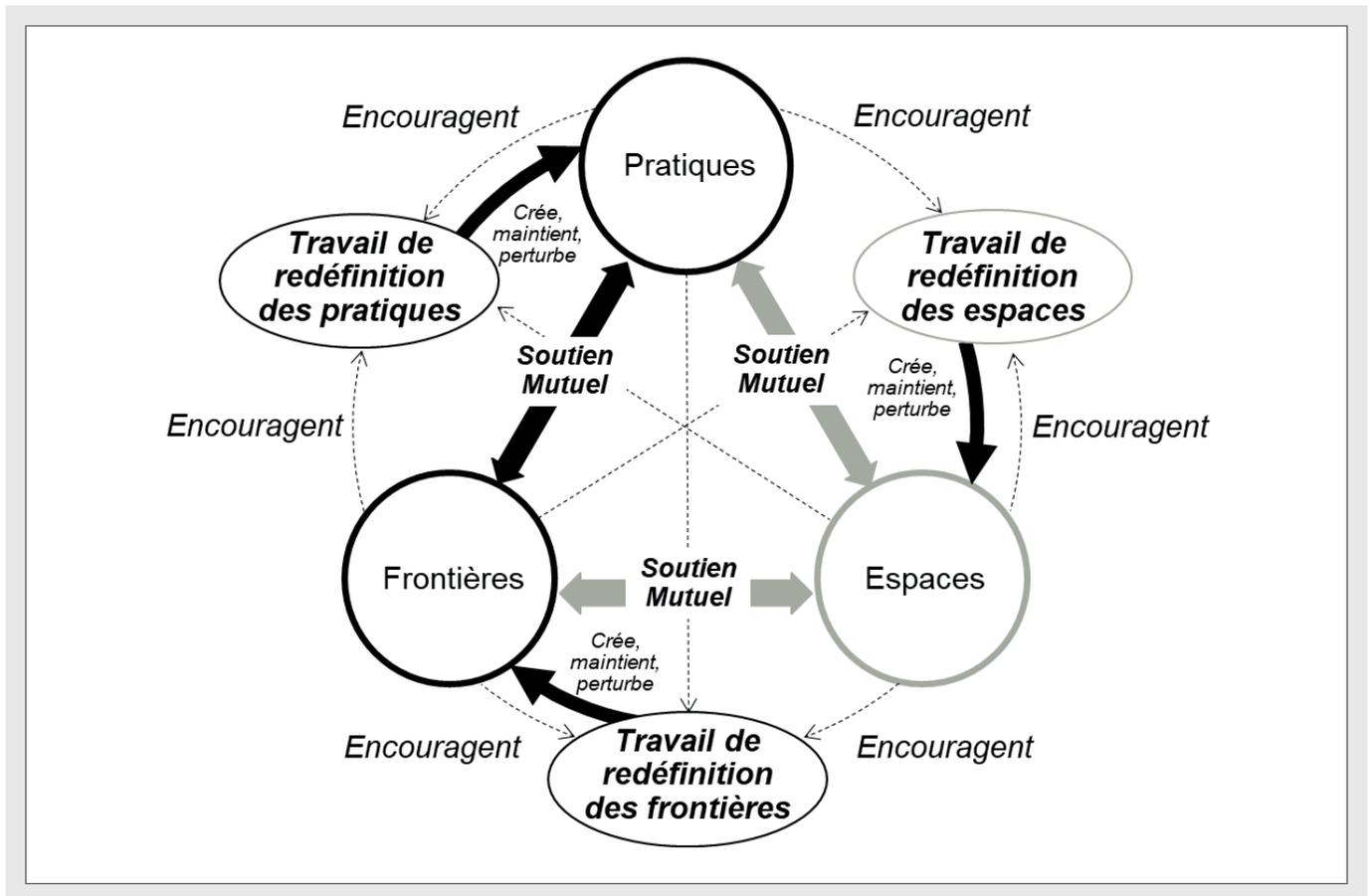


Figure 10 – Travail institutionnel de redéfinition des espaces (Place work)

Source : complété à partir de Zietsma & Lawrence (2010)

configurations d'acteurs qui exercent ce travail institutionnel (Zietsma et Lawrence, 2010). Certains, à la fois internes et externes aux champs agri-alimentaires métropolitains, opèrent bien un travail institutionnel de redéfinition des frontières (boundary work) et des pratiques (practice work). Mais, ce travail concerne aussi la redéfinition des espaces, élargissant ainsi le spectre du travail institutionnel (cf. Figure 10). En effet, dans les six territoires étudiés, les pratiques, les frontières et les espaces dans lesquels les activités « conventionnelles » se développent habituellement sont remis en question. Ce travail de redéfinition des espaces (ou place work) contribue à relocaliser les activités des chaînes de valeur alimentaires, et à faire évoluer les frontières entre champs (auparavant très cloisonnés) et pratiques (vers plus de soutenabilité).

CONCLUSION

Cette étude portant sur six territoires métropolitains, situés dans cinq pays de l'arc latin, précise et module les capacités des acteurs. Elle élargit le spectre du travail institutionnel en y ajoutant une troisième dimension : celle du travail de redéfinition des espaces (place work).

Par ailleurs, cette recherche enrichit la compréhension des liens entre agriculture urbaine et périurbaine (AUP) et Systèmes Alimentaires Territoriaux Durables (SATD). En effet, l'AUP est au croisement de différents champs institutionnels. Elle est profondément hétérogène et multifonctionnelle. Elle contribue à rendre plus visibles les enjeux alimentaires locaux ainsi que la multifonctionnalité des métiers agricoles dans les bassins de consommation métropolitains. Les acteurs de l'AUP entretiennent des liens avec l'urbain, le périurbain et le rural, et potentiellement le milieu aquatique. Elles contribuent à la relocalisation des systèmes

alimentaires par le travail institutionnel que les acteurs opèrent sur ce champ.

De plus, si une partie des initiatives agri-alimentaires intègre des enjeux de durabilité plus forte, les pratiques de gestion qui les soutiennent évoluent aussi. Les projets d'alimentation responsable et soutenable se pérennisent et se diffusent grâce à la mise en réseaux, favorisant notamment les apprentissages. Dans ce cadre, des pratiques « ancestrales » et des savoir-faire paysans sont considérés comme des retro-innovations. Ils le sont dans le contexte actuel car ils se confrontent au système agri-alimentaire dominant. Parachroniques, ils apparaissent parfois « à contretemps » dans un contexte où les injonctions à l'innovation ultra-technologiques se multiplient. En parallèle, les contraintes sont transformées en opportunités pour développer des outils et des modes de gestion soutenant la recherche de durabilité et de circularité. Par ricochets, certains acteurs prennent également en considération (autant que possible) les « effets rebonds » (Arnsperger et Bourg, 2016) de leurs activités sur d'autres territoires. Cette préoccupation est manifeste chez des acteurs installés sur les rives de la Méditerranée. Cette échelle paraît ainsi pertinente pour penser et construire l'avenir des systèmes alimentaires locaux et soutenables.

La (re)conquête d'espaces locaux pour développer des activités soutenables semble être à l'agenda de nombreux acteurs au sein et autour des chaînes de valeur alimentaires urbaines et périurbaines dans cette zone. Ces dernières évoluent fortement sous l'effet d'acteurs locaux. Toutefois, signalons que cette conquête de nouveaux espaces par l'AUP est circonscrite aux zones terrestres. De fait, les milieux aquatiques ne sont presque pas investis par les acteurs des systèmes agri-alimentaires soutenables (en devenir) des métropoles étudiées. Bien que celles-ci soient toutes en zone littorale (ou à proximité), et malgré la présence de nombreux ports dans les territoires engagés dans la démarche MADRE, les milieux aquatiques n'accueillent en effet qu'un seul pourcent des activités des répondants. Ils sont globalement délaissés dans l'AUP alors qu'ils peuvent faire l'objet de valorisations intéressantes, à l'image du « Panier de Thau » (Montpellier) qui propose des produits de la mer écoulés via une structure de type AMAP.

Si les espaces terrestres de développement des activités en lien avec l'AUP sont très variées (des terres

agricoles aux balcons et toitures), l'étude des données révèle l'existence de marges de progression significatives. En effet, les acteurs appellent à l'évolution de la réglementation concernant l'installation de projets d'AUP, parfois inexistante (pour le statut d'agriculteur urbain), trop contraignante (concernant les toitures), ou trop peu contraignante (pour la préservation des sols et du foncier urbain et périurbain). Sur ce dernier élément, ne minimisons pas les enjeux liés à la terre dont ont fait part les répondants. De fait, ils ne doivent pas être masqués par la conquête de nouveaux espaces par l'AUP, essentiellement urbains et parfois atypiques par rapport à l'agriculture traditionnelle. Qu'il soit question de l'accès à la terre ou sa préservation, nous touchons ici au cœur des préoccupations d'une partie de ses acteurs. Peut-être parce qu'une partie des projets d'AUP sont utilisés comme mesure compensatoire pour des projets d'équipements urbains et périurbains. Pourtant, l'AUP ne peut pas être considérée comme un simple « pansement » à la disparition des terres par l'urbanisation intensive.

Un autre point à retenir sont les visions diverses de l'AUP. Celles-ci peuvent être plus ou moins demandées en technologie (low tech/high tech), développées en espaces intérieurs et extérieurs, ou encore fondées sur des cultures sur terres ou hors-sol. Cette diversité se traduit parfois par des confrontations. Ainsi la technologie utilisée est-elle souvent l'objet de débats, notamment quant aux effets rebonds sur l'environnement naturel, parfois difficiles à évaluer et encore très peu pris en compte. Aussi, notons que des acteurs considérés comme « conventionnels » dans le champ agri-alimentaire essaient également de s'approprier le « local » et suscitent d'ailleurs des controverses locales à l'instar du projet FICO (Bologne).

Par ailleurs, au-delà du choix des outils ou des pratiques de gestion retenus, ces initiatives ne vont pas toujours de soi, car les parties prenantes concernées n'ont pas nécessairement l'habitude de collaborer et de participer à un travail collectif, en accord avec des actions publiques (Banos et Sabatier, 2011 ; Peltier, 2010). Ainsi, Lanciano et Salleilles (2011) ont montré les difficultés des organisations publiques locales à travailler avec des agriculteurs alternatifs, ceux-ci estimant que les projets publics ne répondaient pas à leurs propres préoccupations. Ces agriculteurs alternatifs balançaient entre la préservation de leur autonomie et le souhait de participer à un projet de développement

local, la première préoccupation ne devant pas être sous-estimée par les managers territoriaux.

Enfin, cette étude propose des pistes de recherches futures du fait de la finalité du travail institutionnel en cours : atténuer et adapter le champ institutionnel aux changements écologiques et climatiques. En effet, les pratiques, qui naissent en réaction aux externalités négatives du système alimentaire globalisé, visent très souvent à y intégrer plus de circularité pour limiter l'impact sur les territoires et les ressources naturelles. Une partie des innovations observées cherchent ainsi « à boucler les activités humaines sur elles-mêmes, afin d'épargner au maximum la biosphère qui les accueille » (Arnsperger et Bourg, 2016 : p. 101). En outre, « sur le plan horizontal, l'économie circulaire a pour finalité d'intégrer dans ses logiques, l'ensemble des acteurs du territoire, afin de faciliter la création de nouvelles boucles vertueuses » (Lazzeri et al., 2017 : p. 109). Le travail sur les frontières, les pratiques et les espaces territoriaux permet, dans certains cas, l'accumulation de processus circulaires au sein et autour des chaînes alimentaires, créant ainsi parfois des boucles de valeur alimentaire locales dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation. Ces dernières sont une source féconde pour des recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNSPERGER, C. ; BOURG, D. (2016). « Vers une économie authentiquement circulaire », *Revue de l'OFCE*, 1, p. 91-125.
- BANOS, V. ; SABATIER, B. (2010). « Les espaces périurbains non bâtis en France : entre publicisation "urbaine" et privatisation "rurale" ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, numéro special, issue 3 (décembre), p. 1-13.
- BAREGHEH, A. ; ROWLEY, J. ; SAMBROOK, S. (2009). « Towards a multidisciplinary definition of innovation », *Management decision*, 47, 8, p. 1323-1339.
- BLANC, J. (2013). « Construire l'alternative agro-alimentaire : ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France », *Norois*, 224, 3, p. 21-34.
- BONNEFOY, S. ; BRAND, C. (2014). « Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri alimentaire », *Géocarrefour*, 89, 1, p. 95-103.
- CAPT, D. ; LEPICIER, D. ; LESEIGNEUR, A. (2014). « Le rôle des territoires de projets infra-régionaux sur l'agriculture et l'alimentation. Le cas du développement de circuits de proximité », *Géocarrefour*, 89, 89/1-2, p. 105-113.
- DEVERRE, C. ; LAMINE, C. (2010). « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, 317, p. 57-73.
- GUIRAUD, N. ; ROUCHIER, J. (2016). *L'observatoire régional des circuits courts à l'aune de la proximité organisée : vers une évaluation du dispositif*.
- GUPTA, A.K. (2010). « Grass-roots green innovations for inclusive, sustainable development », *The Innovation for Development Report*, Palgrave Macmillan, London, p. 137-146.
- HERNANDEZ, S. (2017). *À la recherche du management territorial. Construire les territoires entre idéologie, paradoxe et management*, Presses Universitaires de Provence, Collection Espaces Publics, 166 pages.
- HERNANDEZ, S. (2018). « Paradoxical territorial management: the case of peri-urban agricultural areas », *International Review of Administrative Sciences*, Vol. 84 (Issue 3), p. 539-557 (published online in 2016).
- IPES FOOD (2016). « De l'uniformité à la diversité. Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agro écologiques diversifiés », juin.
- JARRIGE, F. ; THINON, P. ; NOUGAREDES, B. (2006). « La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. août, 3, p. 393-414.
- LARDON, S. ; LOUDIYI, S. (2014). « Agriculture urbaine

et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales », *Géocarrefour*, vol. 89, 2, p. 3-10.

LANCIANO, E. ; SALEILLES, S. (2011). « Le travail institutionnel du mouvement des Amap », *Revue Française de Gestion*, vol. n° 217, n° 8, p. 155-72.

LAWRENCE, T.-B. ; SUDDABY, R. (2006). *Institutions and Institutional Work, Handbook of Organization Studies*. SR Clegg, C. Hardy, TB Lawrence and W. Nord. 2006.

LAZZERI, Y. ; BONNET, D.-F. ; DOMEIZEL, M. (2017). *Économie circulaire et territoires*. Presses universitaires de Provence.

LE BAS, C. (2017). « Sustainable innovation and frugal innovation: Exploring the relationships between Innovation and sustainability », *Revue d'économie industrielle*, n° 3, p. 113-137.

MILES, M.B. ; HUBERMAN, A.M. (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck.

MINVIELLE, P. ; CONSALES, J.-N. ; DALIGAUX, J. (2011). « Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain », *Économie rurale*, 2, 322, p. 50-63.

NAHAPÉTIAN, N. (2017). « Un modèle insoutenable – Produire mieux pour tous », *Alternatives économiques, Manger autrement – Vers une alimentation durable*, Les dossiers n° 11.

PELTIER, C. (2010). « Agriculture et projet urbain durables en périurbain : la nécessité d'un réel changement de paradigme », *VertigO*, vol. 10, n° 2 (septembre).

PIKETTY, T. (2013). *Le capital au xx^e siècle*, Édition du Seuil, Paris.

RASTOIN, J.-L. (2015). « Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques », Éditorial, *Économies et Sociétés*, Série « Systèmes agroalimentaires » AG, 37, 08, p. 1155-1164.

SAMAK, M. (2012). « Des agriculteurs contre le marché ? Itinéraire d'un mode alternatif de commercialisation des fruits et légumes », *L'Homme et la société*, n° 183-184, 1, p. 207-224.

STUIVER, M. (2006). « Highlighting the retro side of innovation and its potential for regime change in agriculture », *Between the Local and the Global*. Emerald Group Publishing Limited, p. 147-173.

VANDANGEON, I. ; AUTISSIER, D. (2012). « Les réseaux apprenants comme facilitateurs du changement », *Question(s) de management*, 1, p. 57-76.

YIN, R.K. (1989). *Case study research - Design and methods*, Beverly Hills, CA: Sage Publishing, Rev. Édition.

ZIETSMA, C. ; LAWRENCE, T.-B. (2010). « Institutional Work in the Transformation of an Organizational Field:

The Interplay of Boundary Work and Practice Work », *Administrative Science Quarterly*, vol. 55, n° 2, p. 189-221.